

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de la Seine-et-Marne

Jardins du château de Champs-sur-Marne

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de la Seine-et-Marne
Jardins du château de Champs-sur-Marne*

Nom du parc	Jardins du château de Champs-sur-Marne
Commune	Champs-sur-Marne
Département	Seine-et-Marne
Région	Ile-de-France
Auteur/ Créateur	Claude Desgots
Auteur/ Créateur	Achille Duchêne
Auteur/ Créateur	Henri Duchêne
Type de propriétaire	État
Coordonnées	31, rue de Paris 77420, Champs-sur-Marne Mail : champs@monum.fr Site Internet : http://www.chateau-champs-sur-marne.fr/
Localisation	Latitude : 48.852630265737 Longitude : 2.60976791381836
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Malgré une image de parc classique, dans la tradition du « jardin à la française » du début du XVIII^e siècle, les jardins de Champs sont l'un des plus beaux exemples de l'influence de l'évolution des styles dans l'histoire de l'art des jardins. Acheté en 1703 par Monsieur de Bourvallais, homme d'affaire fortuné proche de la cour de Louis XIV, le château et le parc, dont on ne connaît pas la forme antérieure, sont entièrement reconstruits.

L'architecte Bullet de Chamblain construit le château et pour les jardins, Bourvallais s'adresse à Claude Desgots, petit neveu et collaborateur d'André Le Notre, qui crée un parc dont les bosquets s'articulent à partir du Château et autour d'une grande perspective qui descend vers la vallée de la Marne.

En 1739, le domaine étant devenu la propriété des ducs de La Vallière, Garnier d'Isle, gendre de Claude Desgots, modifie le tracé des jardins. Il simplifie la perspective et retravaille le dessin des bosquets. Pendant la Révolution une partie du parc est mise en culture, l'entretien de ce qui en reste est abandonné.

En 1801, quand le duc de Lévis hérite du domaine, les jardins sont en friche et d'importants travaux de remise en état sont indispensables. Egalement propriétaire du parc voisin de Noisiel, le duc de Lévis réunit les deux parcs en un seul domaine complètement redessiné dans le style qui prévaut à cette époque. Les parterres et les bosquets au tracé régulier font place aux prairies, parsemées de bouquets d'arbres et traversées d'allées sinueuses.

Quand le comte Louis Cahen d'Anvers, en 1895, rachète le domaine, le jardin régulier a disparu depuis près d'un siècle. Il fait appel aux architectes Henri et Achille Duchêne pour réordonner les jardins et restituer un cadre plus classique au château.

Description

Les jardins que l'on visite aujourd'hui à Champs sont ceux réinventés par les Duchêne au début du siècle dernier. Ils sont considérés comme l'une de leurs plus belles réalisations parmi les sites historiques sur lesquels ils sont intervenus. Réinterprétée et renforcée, la composition classique de Claude Desgost s'insère dans un ensemble où régularité et pittoresque se répondent et s'embellissent mutuellement.

Documents iconographiques





*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de la Seine-et-Marne
Jardins du château de Champs-sur-Marne*



Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 85ha

Protection : classé au titre des Monuments Historiques

Classification : label Jardin remarquable, label Arbre remarquable de France

Botanique

Arbres : if dit de Bossuet

Arbres d'alignement : tilleuls, marronniers

Arbustes : rosiers, lilas... destinés au fleurissement des salons du château

Plantes vivaces : iris, pivoines, asters... destinées au fleurissement des salons du château

Fleurs annuelles : amaranthes, rudbeckias, sauges... destinées au fleurissement des salons du château

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Durée de la visite : 01h30

Visite libre : oui

Visite guidée : oui

Documents disponibles : fiche de visite

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à la française, Jardin à l'anglaise

Éléments de décoration: Statues, Pavillon, Jeux d'eau

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Classé au titre des Monuments Historiques, Label Jardin Remarquable,